

Le JOURNAL

SÈVRE & LOIRE

UN TERRITOIRE VIVANT & SURPRENANT

sèvre
loire
communauté
de communes

UN TERRITOIRE
AVEC LE SENS

(PUBLIC) DE LA FAMILLE



Décembre 2025

SOMMAIRE

/// P.2
ÉDITO

/// P.3-4
CTG : UN PROJET DE TERRITOIRE AU SERVICE DES ENFANTS, DES FAMILLES ET DES COMMUNES !

/// P.5-6
PAPOTE & PARTAGE : UN LIEU RESSOURCE

/// P.7-8
RPE : LE SENS DU RELAIS

ÉDITO



CHRISTELLE BRAUD

**Présidente de la
Communauté de communes
Sèvre & Loire**

En Sèvre & Loire, les familles occupent une place prioritaire de notre action intercommunale. Fort de son cadre de vie, d'un soutien accru à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité, d'une volonté d'inclusion ou encore d'un développement social innovant, nombreux sont les parents qui ont fait ce choix de vie, de venir ou de rester ici, pour s'épanouir et voir grandir leur famille, entre la Sèvre nantaise et la Loire.

Notre territoire a ainsi cette chance de compter plus de familles qu'ailleurs. Elles représentent 43% des foyers de Sèvre & Loire quand la moyenne départementale se situe à 33,5%

(source : Insee - 2022)

Pour accompagner cette attractivité et répondre aux besoins de la population, la Communauté de communes Sèvre & Loire en étroite collaboration avec les communes du territoire ont récemment renouvelé et renforcé leurs actions en faveur des familles par le biais d'une nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) passée avec nos partenaires institutionnels : la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et la Mutualité Sociale Agricole 44-85.

La lecture de ce journal vous familiarisera avec ce projet de territoire qui guide notre politique publique enfance et parentalité et déploie des actions, aussi concrètes qu'adaptées, pour les enfants, les jeunes et les familles de Sèvre & Loire.

Fruit d'une coopération territoriale remarquée, et citée en référence auprès d'autres territoires, le dispositif partenarial de la CTG révèle notre dynamisme avec le sens (public) de la famille !

Bonne lecture à toutes et tous.

QUESTIONS À...

CHRISTOPHE RICHARD

**Vice-président en charge
de l'enfance et de la
parentalité**



1 | Pouvez-vous nous présenter la compétence « Enfance et parentalité » de la communauté de communes : quel est son rôle et sa mission ?

L'objectif premier de cette compétence est de faire fonctionner la Convention Territoriale Globale (CTG), ses 4 axes prioritaires et la trentaine d'actions qui en découlent. Par-delà le plan d'actions de la CTG, la compétence « Enfance et parentalité » crée par exemple une synergie entre tous les acteurs enfance-jeunesse-parentalité des communes à l'aide d'espaces partagés et de coopération. La compétence va aussi regrouper le fonctionnement de services publics à l'attention des familles du territoire comme le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et le Relais Petite Enfance (RPE). Pour suivre l'avancement de cette compétence, une commission se réunit tous les mois.

2 | Comment cela se traduit sur le terrain : quels projets les équipes de l'Enfance et parentalité mènent-ils au quotidien ?

Un premier exemple concret qui me vient en tête et va parler à beaucoup de familles c'est la question des modes de garde des enfants. Typiquement, l'action quotidienne menée par l'équipe du RPE est d'accompagner et de promouvoir la profession d'assistant.e maternel.le car leur nombre va diminuer ces prochaines années du fait que beaucoup vont arriver à la retraite. Pour anticiper, nous organisons un Forum métier des assistant.e.s maternel.le.s en janvier.

Un autre projet phare, cette fois-ci passé, c'était le week-end de Festi'famille, un moment de divertissement local très festif et culturel pour les familles.

Enfin, je vais citer le LAEP qui permet d'accueillir les familles et leurs enfants âgés de 0 à 6 ans dans des espaces conçus pour eux. Ces lieux sont aussi un espace libre et neutre où les parents peuvent partager toutes leurs questions, sans a priori ni préjugés, auprès de l'équipe accueillante.

Le Journal Sèvre & Loire

#FAMILLES – DÉCEMBRE 2025

Directrice de la publication : Christelle Braud

Rédaction : Service communication Sèvre & Loire

Photos : Communauté de communes Sèvre & Loire

Conception : mediapilote Cholet

Tirage : 22 000 exemplaires

Impression : la Contemporaine

Tous les numéros sont consultables sur www.cc-sevreloire.fr

Pour en savoir +

Consultez nos sites internet « en 1 clic »

depuis www.cc-sevreloire.fr et abonnez-vous à nos réseaux sociaux :

Facebook Instagram LinkedIn

CTG : UN PROJET DE TERRITOIRE



au service des enfants, des familles et des communes !

Cet été, les élu.e.s de Sèvre & Loire ont renouvelé, avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique, la Convention Territoriale Globale (CTG). Un renouvellement de partenariat auquel s'associe aussi la Mutualité Sociale Agricole (MSA 44-85), une première en Loire-Atlantique. Déjà actif depuis 5 années, ce dispositif renforce, coordonne et mutualise à l'échelle intercommunale les actions en faveur des familles. Caractérisée par une forte dimension de co-construction, la CTG est également le fruit d'une coopération territoriale réussie entre la communauté de communes et ses 11 communes.

Tour d'horizon sur ce projet de territoire qui irrigue les politiques familiales.

Convention Territoriale Globale (CTG) : de quoi parle-t-on ?

Établie pour 5 ans (2025-2029), la Convention Territoriale Globale est un partenariat signé avec la Caisse d'Allocations Familiales, voire d'autres acteurs et financeurs, visant à répondre aux besoins des familles sur un territoire donné.

La CTG en Sèvre & Loire c'est :

- 4** axes prioritaires que sont la petite enfance, l'enfance et jeunesse, la parentalité et la transversalité
- +30** Actions
- 11** communes libres d'agir et de décider selon leurs priorités

Concrètement, la CTG permet de mener à bien des projets en contribuant au co-développement d'actions, comme l'événement Festi'famille ou la démarche « Aller vers » pour les animateurs jeunesse.

« La CTG est l'occasion pour les territoires de disposer de plus de moyens pour leurs ambitions à destination des familles. À la CAF, nous agissons en complément des collectivités pour apporter des financements sur des services comme les crèches, les accueils de loisirs, les centres sociaux, etc. La CTG permet de s'assurer de la cohérence de ces aides, d'en bonifier certaines et d'envisager également le financement de projets : actions, formations, constructions... » explique **Lise Simon**, chargée de conseil et de développement à la CAF 44.

La CTG s'organise par sa dimension collaborative comme le précise

Vincent Robic, chargé de conseil et de développement pour la MSA 44-85, partenaire comme la CAF 44 de la CTG : « Un aspect structurant de la CTG pour les collectivités locales est de pouvoir produire une dynamique de réseau sur leurs territoires, en co-construisant, sur la base d'un diagnostic partagé, leurs axes prioritaires puis leurs plans d'actions pour les familles. Et de s'appuyer vraiment sur ce côté coopératif tout au long de la CTG. »

Un partenaire technique et financier pour les communes

La CTG apporte aux communes des réponses de co-développement ou de co-financement tout en leur laissant leur indépendance. Un double enjeux que **Cyril Hauray**, chargé de coopération pour la Regrippière, résume bien : « chaque commune reste, à la fin, autonome dans ses choix. Aussi bien dans ses priorités que dans ses prises de décision. La CTG pourra faire se concrétiser certains projets, car à un moment, au sein des instances de travail nous aurons partagé des ressources pour faciliter leurs mises en œuvre, techniques et financières. Je dirais qu'on porte bien notre nom. On est chargé.e.s de coopération, on coopère, on travaille ensemble. Je trouve qu'il y a une bonne dynamique, il y a une compréhension des enjeux de chacun, il y a des espaces de paroles pour toutes et tous, il y a une solidarité entre nous. »

Si la CTG apporte une vision globale aux communes, elle vient aussi la structurer, comme le souligne **Brigitte Montastier**, chargée de coopération pour Vallet : « elle définit un cadre de décision claire le tout porté par un plan d'action pluriannuel qui nous offre une prise de hauteur intéressante. Ce recul permet à la collectivité d'avoir une transversalité publique sur les différentes politiques qui sont menées ailleurs sur le territoire. La CTG c'est aussi un partenariat technique et financier non négligeable qui nous amène plus d'opportunités. »



Identifier les leviers financiers : le nerf de la guerre

Sur la commune de Divatte-sur-Loire, la CTG a pu jouer un rôle de co-financement dans le cadre du projet de restructuration du groupe scolaire Robert Doisneau qui doit être livré en 2026. Si le dispositif permet de débloquent des fonds pour subvenir au co-financement de projets, il permet pour les communes d'identifier toutes les subventions à actionner. Un enjeu budgétaire central pour elles.

Chargée de coopération pour Divatte-sur-Loire, **Virginie Potier Legeay** nous fait part de son expérience.

« Dans ce projet de restructuration, nous avons besoin d'investir dans l'achat de mobiliers adéquats et de matériels pédagogiques pour le périscolaire et donc à la fois le confort et la qualité d'accueil des enfants. Et par la CTG il y avait effectivement une possibilité de subventions. Des subventions dont nous n'avions pas connaissance et qui nous ont été apportées au gré des échanges avec les autres chargé.e.s de coopération et les partenaires. »



Retour d'expérience CTG : la formation « c'est quoi le handicap ? »

Lors de la précédente CTG (2020-2024), le sujet de l'inclusion et du handicap figurait dans les axes prioritaires. Dans ce cadre, **Brigitte Montastier** a été à l'initiative de la création d'une formation sur le handicap. Pour nous elle revient sur cette expérience.

« Nous étions plusieurs communes à nous questionner sur l'accueil des enfants porteurs d'un handicap que ce soit à l'école, au restaurant scolaire, aux centres de loisirs. De cette difficulté, j'ai pris la coordination d'un groupe de travail avec l'objectif d'améliorer l'inclusion des enfants. Il est vite apparu que malgré tous les catalogues de formations théoriques sur le sujet, aucune formation ne convenait à nos besoins. De là, l'idée de créer notre propre formation en partant de notre réalité de territoire a émergé. On a co-construit trois modules sur « c'est quoi le handicap ? », la législation autour de l'inclusion et un module sur le partage d'expérience. On a associé des acteurs spécialistes du handicap et de l'éducation tels que les Ceméa et Handisup. Avec eux, nous avons pu cibler les personnes ressources pour réaliser la formation des professionnels du territoire. »

Axe majeur de la précédente CTG, le sujet du handicap le sera tout autant dans cette nouvelle CTG.

Parler pour ne pas s'isoler !

Parce que parler d'une préoccupation ou d'un problème c'est s'aider à aller mieux, plusieurs lieux en Sèvre & Loire accueillent et écoutent, sans jugement, les jeunes ou les parents.

Deux lieux d'écoute au sein de l'**École des Parents et des Éducateurs (EPE 44)** :

- Pour les parents, le **Point Écoute Parents (PEP)** propose des consultations, tarif selon le quotient familial, avec un psychologue. **Parlez-en au 02 44 76 40 00.**
- Pour les 12-25 ans, le **Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ)** propose des consultations gratuites, anonymes et confidentielles avec un psychologue. **Parlez-en au 02 40 35 47 73.**

Pour les 11-21 ans, la **Maison des ados de Loire-Atlantique**, tient chaque vendredi au Loroux-Botttereau des permanences gratuites pour discuter anonymement avec un professionnel ou juste poser des questions.

Parlez-en en
scannant le
QR Code.



La Communauté de communes Sèvre & Loire soutient ces organismes.

« Aller vers » pour rompre l'isolement : une action phare issue de la CTG

Grâce à la CTG, plusieurs animateurs jeunesse du territoire ont pu suivre gratuitement la formation de l'« Aller vers » visant à lutter contre l'isolement des jeunes en allant à leur rencontre. **Mélanie Bouyer** et **Fabrice Grelaud**, chargé.e.s de coopération au Loroux-Botttereau et à Mouzillon, sont les co-pilotes de cette action innovante.

« Notre objectif est d'apporter aux animateurs jeunesse un autre regard sur c'est quoi d'être en dehors de sa structure, d'avoir une posture d'animateur dans l'espace public, de faire des actions hors les murs. Quand on a démarré ce groupe, on a senti le manque de formation sur cette mission et l'opportunité d'uniformiser l'action à l'échelle intercommunale pour avoir une approche pédagogique cohérente. Sur le terrain, l'idée n'est pas forcément d'amener ces jeunes à participer à nos activités. C'est plutôt de rompre l'isolement et de leur permettre de discuter, d'échanger avec un animateur jeunesse. »



PAPOTE & PARTAGE

un lieu ressource pour les familles

Accueillir les parents et leurs enfants, de 0 à 6 ans, dans un lieu imaginé pour eux et avec des valeurs de liberté, de neutralité et de confidentialité, c'est tout le fondement de " Papote & Partage ", le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) de Sèvre & Loire, et de son équipe pluridisciplinaire. Présent sur le territoire à travers 4 antennes, ce lieu à la fois d'épanouissement pour les jeunes enfants et de ressources pour les parents, soufflera (déjà !) sa seconde bougie en janvier prochain.

Un accueil universel et de proximité pour les familles

L'accompagnement des (jeunes) familles est une action publique prioritaire pour la communauté de communes et ses partenaires. C'est de ce partenariat, combiné au travail d'orientations de la Commission Enfance et parentalité de la CCSL, que le projet d'un LAEP « Papote & Partage » est né, en janvier 2024, à l'échelle des 11 communes du territoire avec l'objectif de se tenir « au plus près » de tous les habitants.

Animé par des valeurs universelles de liberté, de neutralité, d'anonymat et de confidentialité, le LAEP se veut un lieu accueillant où les parents viennent sans inscription, sans engagement, pour la durée qu'ils souhaitent, afin de partager un moment privilégié avec leurs enfants.

La notion de neutralité occupe une place importante au sein du LAEP. C'est-à-dire que l'approche globale du service se fait sans parti-pris, ni orientations.

Enfin, le respect de l'anonymat et la confidentialité des familles sont des conditions absolues du fonctionnement du lieu d'accueil enfants-parents.

Découvrez le
« Papote & Partage »
le plus proche de chez vous
et les permanences du LAEP



Questions & réponses avec Fabienne



FABIENNE

coordinatrice des actions Parentalité à la Communauté de communes Sèvre & Loire et accueillante du LAEP.

Bonjour Fabienne, on a parlé jusqu'ici du principe général de « Papote & Partage » et de ses valeurs cardinales. Mais tout ça est forcément incarné et mis en œuvre au quotidien par une équipe. Peux-tu m'en dire plus sur cette équipe ?

« Avec plaisir ! Nous sommes une équipe pluridisciplinaire et mixte de 10 personnes. C'est-à-dire que nous avons toutes des métiers différents et que l'équipe se compose de personnes salariées et bénévoles. Ce qu'il faut surtout comprendre, c'est que nous sommes toutes formées à la posture de l'accueillante en LAEP. C'est une formation qui repose sur la notion de non jugement et la maîtrise de l'écoute. C'est un vrai choix de la communauté de communes pour justement incarner au mieux la neutralité grâce à cette pluralité professionnelle et cette mixité. Cette approche, basée autour de personnes complémentaires, permet ainsi d'apporter des réponses les plus complètes possibles par la voix d'une équipe stable et toujours favorable au mouvement et à l'idée de faire autrement. »

Des repères pour en faire un lieu repaire

S'il couvre physiquement le territoire grâce à ses 4 sites distincts, « Papote & Partage » offre des repères aux parents et à leurs enfants pour en faire leur repaire. Ainsi, la question de l'accueil universel et de l'ambiance chaleureuse est centrale avec pour base de proposer des espaces entièrement aménagés et sécurisés pour les familles.

Les parents et leurs jeunes enfants peuvent systématiquement évoluer et circuler librement dans un espace intérieur cosy, au sol souple, sans carrelage, avec le mobilier nécessaire pour apporter tout le confort. Dans la plupart des permanences du LAEP, l'espace intérieur se complète d'un espace ouvert sur l'extérieur. Bien souvent, la proposition des jeux du LAEP se différencie des jeux que les familles peuvent avoir généralement à la maison et ce afin que les enfants puissent découvrir des nouveautés et les (re)trouver ici, dans leur LAEP.

Au sein des sites « Papote & Partage », les parents ont eux aussi une place qui leur est dédiée pour se ressourcer et pouvoir observer leurs enfants évoluer en autonomie. Pour ce faire, un espace de convivialité avec des boissons chaudes à disposition et une table pour s'installer compose le coin des adultes.



Selon toi, pourquoi de jeunes parents devraient venir pousser la porte du LAEP ?

« Si je prends la question au pied de la lettre, je vais d'abord répondre qu'ils n'ont même pas besoin de pousser la porte du LAEP car celle-ci leur est ouverte. Toujours dans ce principe d'accueil universel. Ensuite, il y a plein de bonnes raisons de venir à une permanence, tout va dépendre de ce qu'ils recherchent. Ça peut être l'occasion de venir passer un moment privilégié avec son enfant dans un des multiples espaces dédiés, ça peut être pour renforcer la sociabilisation de l'enfant en rencontrant d'autres enfants qu'il ne côtoie pas dans son quotidien, ça peut être un besoin de se retrouver avec d'autres adultes pour partager, ça peut être tout simplement pour se poser, souffler, se ressourcer... »

Les accueillantes bénévoles : une posture bienveillante pour les familles

Aujourd'hui le LAEP a la chance de compter, aux côtés de son équipe salariée, 3 personnes bénévoles pour assurer le rôle d'accueillante lors des permanences. Dans leur engagement, elles ont accepté de suivre la formation à la posture de l'accueillante, obligatoire pour assumer cette fonction. Une d'entre-elles nous partage son expérience :

« Pour moi être accueillante bénévole au LAEP c'est pouvoir participer à un concept bienveillant autour de la parentalité. C'est se sentir utile pour les parents qui ont ce besoin de venir dans ces lieux d'accueil. C'est avoir la joie de voir le lien que tissent les parents avec leurs enfants, mais aussi le lien entre parents. Et c'est aussi la chance d'appartenir à une équipe d'accueillantes au top, chaleureuses, avec qui l'échange se fait spontanément et sans qu'il ne se ferait. »

Une éthique et une bienveillance dont témoignent les parents venant au LAEP : « Les accueillantes sont super gentilles. Le LAEP est un lieu très convivial pour jouer avec notre enfant. On vient d'abord pour eux, pour qu'ils découvrent de nouveaux jeux et qu'ils puissent jouer avec d'autres enfants. Ils adorent venir ici. Et un point fort en tant que parent c'est le coin de convivialité. On peut prendre un café ou un thé et discuter avec d'autres parents pendant que les enfants jouent en autonomie. C'est important pour nous car ça nous permet aussi de décompresser ! »



Parents, vous n'êtes pas seuls !

Un enfant qui s'oppose aux limites, le manque de sommeil, l'alimentation de l'enfant ou le regard des autres sur les choix éducatifs sont les 4 principales préoccupations exprimées ou observées chez les parents.

Parce que nous ne sommes jamais seuls à rencontrer un problème, et qu'en parler est souvent la première réponse au problème, la Communauté de communes Sèvre & Loire et ses partenaires institutionnels peuvent apporter des réponses aux familles.



SOUTENIR LA PARENTALITÉ

Si le LAEP " Papote & Partage " figure comme la tête de proue de l'action en faveur de la parentalité, beaucoup d'autres projets sont également menés par la collectivité pour accompagner, soutenir, voire divertir les parents.

Festi'famille : l'événement phare des familles

L'événement Festi'famille est une application très concrète du dispositif de la CTG et de son axe prioritaire « soutenir la parentalité et proposer des événements fédérateurs ». Cet événement à destination des parents et des enfants de 0 à 10 ans s'inscrit comme un moment incontournable de divertissement culturel à partager en famille.

Porté par le service Enfance – Parentalité de la Communauté de communes Sèvre & Loire, la 4^e édition de Festi'famille s'est déroulée début octobre. Durant tout le week-end de l'événement, de nombreuses familles du territoire ont répondu présentes pour vivre la programmation festive, locale et bien sûr familiale co-construite par les services petite enfance, enfant,

jeunesse des communes, les partenaires associatifs et institutionnels du territoire et le service Projet Culturel de Territoire (PCT).

Récemment aussi, la communauté de communes a lancé à destination des parents un cycle de soirées thématiques pour aborder certaines préoccupations ou problématiques. La première soirée a eu lieu le 27 novembre sur le sujet de la phase d'opposition de l'enfant. D'autres suivront en 2026.





RPE : LE SENS DU RELAIS

pour les assistant.e.s maternel.le.s et les (futurs) jeunes parents

" Passer le relais ", " prendre le relais ", " servir de relais ", les mots donnent du sens à ce qu'on dit et ils viennent résumer ici tout le sens de l'action du Relais Petite Enfance (RPE) de Sèvre & Loire. Ce service gratuit s'adresse à la fois aux assistant.e.s maternel.le.s et aux gardes à domicile, dans la professionnalisation de leur métier, qu'aux familles en recherche d'un mode d'accueil. Au quotidien, l'équipe du RPE est le relais des acteurs de la petite enfance pour les accompagner, avec pédagogie et médiation, dans l'accueil des enfants.

Le RPE et ses projets présentés par ses animatrices relais !

Dotée d'une équipe pluridisciplinaire, et c'est assez rare en Loire-Atlantique pour le souligner, le Relais Petite Enfance de Sèvre & Loire se compose de 6 agents : 5 animatrices relais et 1 secrétaire enfance-parentalité. La spécificité de cette équipe provient donc de la diversité des métiers exercés par les animatrices relais.

Ainsi, il figure dans l'équipe : 2 éducatrices de jeunes enfants, 1 éducatrice spécialisée, 1 auxiliaire de puériculture et 1 assistante de travail social.

Maintenant que les présentations sont faites, Adeline, Anne, Auriane, Julie et Laëtitia, animatrices au RPE vous répondent sur ce qu'est, et n'est pas, le Relais Petite Enfance !

Julie



Anne



Adeline



Auriane



Laëtitia



Questions & réponses

Comment le RPE se fait le relais des (futurs) jeunes parents ?

Julie : « Le choix du mode d'accueil des enfants est une décision importante pour les parents. Notre rôle est de pouvoir les aiguiller au mieux en les informant sur les solutions d'accueil et celles qui correspondent le mieux à leurs attentes (horaires, accueil individuel ou collectif, etc.). Avoir un dialogue sur ce sujet, suffisamment en amont de la prise de décision, aide aussi les parents à mieux cerner les différents modes d'accueil et ainsi préciser ou réajuster leur recherche.

Par la suite, si les parents décident par exemple de faire appel à un.e assistant.e maternel.le, nous allons les informer plus en détail sur leur rôle de parent-employeur tout en les accompagnant dans la préparation de cet accueil. Selon les besoins des familles, ou en cas de difficultés, nous pouvons assurer un suivi d'être en contact régulièrement avec les parents-employeurs. »

Comment le RPE se fait le relais des assistant.e.s maternel.le.s ?

Anne : « Dans la continuité de la réponse de Julie, mais du côté assistant.e maternel.le, le RPE joue un rôle de facilitateur. Nous sommes présentes pour les informer au mieux sur leurs droits, les contrats de travail, les spécificités de calculs, etc.

Nous leur proposons également un accompagnement à la professionnalisation avec l'organisation de matinées d'éveil, différents

temps d'échanges pour répondre à leurs questions relatives à l'accueil des enfants, ou encore à travers leur départ en formation continue. »

Pouvez-vous présenter une action concrète menée pour les parents et une autre pour les assistants maternels ?

Auriane : « C'est un aspect moins visible de notre métier mais la médiation occupe une place importante dans notre action. En effet, près de 3 rendez-vous sur 10 portent sur des défauts de communication entre les parents-employeurs et les assistant.e.s maternel.le.s. Quand le cas se présente, nous pouvons organiser des RDV de médiation afin de décoincer certaines situations ou de désamorcer certains conflits.

D'une manière beaucoup plus pratico-pratique, nous mettons à la disposition des assistant.e.s maternel.le.s 5 malles pédagogiques (2 motricités, 2 lumino-sensorielles et 1 nature) avec à l'intérieur du matériel, parfois onéreux ou encombrant, qui peuvent être empruntées gratuitement durant plusieurs semaines pour permettre d'accéder à des objets qu'ils ou elles n'auraient pas à la maison. »

Les matinées d'éveil thématiques

L'équipe du Relais Petite Enfance organise toutes les semaines des matinées d'éveil à l'attention de tout.e.s les assistant.e.s maternel.le.s du territoire. Certaines sont thématiques autour de la motricité, de la nature, de la découverte musicale, du lien intergénérationnel ou encore autour du livre.

« Ces matinées invitent les assistant.e.s maternel.le.s et les enfants, qu'ils ou elles accueillent, à venir se retrouver librement, en intérieur ou en extérieur selon la thématique, dans un créneau horaire de 2 heures (9h30-11h30), ou 1h, pour échanger sur leurs quotidiens, leurs pratiques professionnelles et faire le plein d'informations en lien avec le thème abordé. Au fil des années, les matinées d'éveil sont devenues un espace de rencontre privilégié et plébiscité. » présente **Laëtitia**, animatrice au RPE.

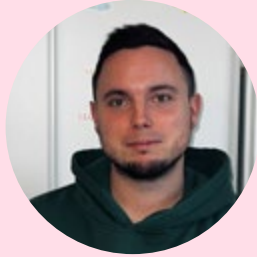
Assistant.e.s maternel.le.s :
Incrivez-vous !





Regards croisés sur mon métier d'ass'mat

Grégory



Océane



En Sèvre & Loire, près de 350 assistant.e.s maternel.le.s contribuent au bien-être des enfants, assurent leurs éventuels soins, favorisent leur éveil quotidiennement. Océane et Grégory nous partagent leurs regards sur ce métier passion qu'ils exercent.

I Quels sont pour vous les avantages du métier d'assistant maternel ?

Océane : « Je suis assistante maternelle depuis 4 ans et ce qui me plaît le plus dans mon métier c'est l'autonomie qu'il offre. En effet, j'organise mes journées avec les enfants en leur proposant des activités et des sorties qui nous correspondent ! »

Grégory : « La réponse qui me vient tout de suite et qui semble évidente avec ce métier c'est le « pas de routine » ! Je ne sais jamais à l'avance la tournure que va prendre la journée et j'adore ça ! »

I Qu'appréciez-vous de trouver auprès du service Relais Petite Enfance de Sèvre & Loire ?

Océane : « L'équipe du RPE nous apporte du soutien dans notre quotidien d'assistant.e maternel.le. Elle m'a été d'une grande aide notamment au moment de passer des contrats avec des parents-employeurs. Elle crée aussi des opportunités, comme Graines d'Ass'mat, dans lesquelles les assistant.e.s maternel.le.s sont à l'initiative pour mettre en place des choses nouvelles pour les enfants. »

Grégory : « Il y a toujours quelqu'un dans l'équipe qui est disponible pour répondre à nos questions. Elles nous conseillent de façon bienveillante, j'ai l'impression de pouvoir aborder tous les sujets avec elles et de ne pas me sentir jugé ! »

I Quelle est cette « idée reçue » sur votre métier que vous aimeriez transformer pour « s'en faire une meilleure idée » ?

Océane : « Le métier d'assistant.e maternel.le est un métier exigeant. Les journées avec des jeunes enfants sont intenses. Leurs rythmes demandent qu'on leur dédie tout notre temps et notre attention pour les stimuler et contribuer à leur développement. Donc non, nous ne sommes pas chez nous à rien faire ou à prendre du temps pour nous. »

Grégory : « C'est un métier qui a beaucoup évolué depuis quelques années ! Et contrairement aux idées reçues, ce n'est pas uniquement réservé aux femmes. Il est encore trop souvent perçu comme une extension du rôle maternel plutôt que d'être perçu comme une véritable profession éducative. »

Le Relais Petite Enfance accompagne les assistant.e.s maternel.le.s dans leur montée en compétence grâce à un agenda de formation sur des thématiques professionnelles comme le secourisme, le sommeil, l'alimentation, les neurosciences ou les émotions chez l'enfant.



Graines d'Ass'mat : faire germer les idées !



Depuis maintenant 4 ans, un groupe d'une douzaine d'assistant.e.s maternel.le.s volontaires, « Graines d'Ass'mat », se réunit chaque année pour co-construire entièrement un projet avec le RPE avec comme objectif de départ la valorisation des compétences professionnelles des participant.e.s. Adeline, animatrice au RPE et pilote du projet avec Anne, revient sur l'expérience de la dernière promotion.

« Cette année, nous avons eu la chance d'intégrer le Projet Culturel de Territoire avec la création d'un album jeunesse, « Toc, toc, toc... Nanou c'est moi ! », destiné aux 0-3 ans. Les 12 assistantes maternelles du projet ont été accompagnées par l'autrice et illustratrice Emmanuelle Houssais, pour l'écriture et l'illustration du récit. Comme l'album a été décliné en kamishibai c'est ensuite Amélie Haguet de la Cie La Graine Bleue qui leur a enseigné des techniques pour le présenter à haute voix. Ce projet très riche a, comme les années passées, contribué à valoriser les compétences de chacune, à fédérer le groupe et donner à voir sur le territoire une réalisation de qualité. »

Où ? Quand ? Comment joindre le RPE ?

Toutes les réponses à ces questions sont disponibles en ligne sur le site web « Enfance & Famille » de la Communauté de communes Sèvre & Loire.



Mot de parent-employeur

Devenir un parent-employeur c'est avoir fait le choix d'un mode d'accueil auprès d'un.e assistant.e maternel.le et d'être son employeur via un contrat de travail.

Morgane, nouvelle résidente à Vallet, a fait ce choix pour l'accueil de son fils, aujourd'hui âgé de 2 ans et demi, et nous partage son expérience de parent-employeur :

« C'est un rôle à prendre au sérieux car les contrats de travail des assistant.e.s maternel.le.s sont assez complexes. Et on se doit de bien faire respecter leurs droits. C'est notre assistante maternelle qui nous avait conseillés de prendre contact avec le RPE pour être accompagnés et formaliser les aspects du contrat. Après, il arrive toujours qu'on se pose des questions juridiques durant le contrat et l'équipe du RPE a toujours été disponible et efficace pour solutionner nos problèmes. »



2^e édition du Forum métier le 31 janvier 2026

Pour susciter, comme chez Océane ou Grégory, une vocation au métier d'assistant.e maternel.le, le RPE de la Communauté de communes Sèvre & Loire s'associe à celui de Clisson Sèvre & Maine Agglo pour organiser la seconde édition du Forum métier des assistants maternels, le 31 janvier au lycée Charles-Péguy à Gorges.

L'événement démarrera en matinée dans un format de déambulation avec des stands d'informations mais aussi des ateliers sur la gestion du stress, l'alimentation, l'expérimentation par la nature (atelier animé par **Simone Niessen**, formatrice et auteure petite enfance).

L'après-midi donnera place à la conférence gesticulée de **Camille Pasquier** « Et baisse les yeux quand j'te parle ». Cet événement, ouvert à tous les parents, abordera le sujet des violences éducatives ordinaires.

